

Compte rendu de l'audience du 7 février 2013 auprès de Mme Guillet, IGEN (en présence de Mme CAPRA et de Mme Carotti, IA IPR)

Pour le SNES : Dominique Balducci, Claudie Chalmin

Points abordés :

- Fermetures des divisions ST2S
- Suppression des postes

Snes :

Depuis maintenant 3 ans, nous vous alertons sur l'avenir de la série ST2S avec la création du Bac professionnel ASSP et la mise en place de la réforme du lycée. Nous venons d'avoir des remontées pour la rentrée prochaine : fermetures de classes à Créteil¹ et à Versailles² mais aussi à Lille, Besançon, Rennes.

Nous avons réuni hier les professeurs de 15 lycées de l'académie de Créteil et de Versailles. Les suppressions de postes se précisent. Il y en aura davantage l'an prochain. L'argument de la fin du vivier des élèves BEP est un élément à prendre en compte mais ces suppressions sont aussi le résultat de la réforme du lycée (suppression des heures en seconde 4h1/2 par groupe et en première et terminale). Mais, nous ne pouvons nous résoudre à ces suppressions au regard des besoins en terme d'emploi au niveau III dans les prochaines années (25000 emplois d'infirmiers et de travailleurs sociaux rien qu'en Île de France) qui nécessitent au contraire un maintien du potentiel de la série ST2S voire de son développement.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur la situation des collègues victimes de carte scolaire. La solution d'une reconversion en PLP SMS est rejetée par les collègues. Nous demandons que la situation des collègues soit étudiée au cas par cas en prenant en compte leur évolution de carrière et pour des emplois à moyen et long terme et non pas à court terme.

Me Guillet, IG :

D'abord, toutes les académies ne vivent pas la même situation : certaines ne ferment pas au contraire, certaines ouvrent des divisions telles que Nantes, Aix-Marseille, Paris, Caen sont stabilisées.

Créteil, Versailles, Montpellier, Rennes, Dijon, Grenoble effectivement ferment. Nous n'avons pas encore tous les chiffres. Cependant, il faut plutôt voir cette période comme une transition. Nous en avons déjà parlé.

Snes :

Besançon , Lille aussi ferment : nous constatons plus de fermetures voilà le bilan... et pour les collègues entre temps, que prévoit le ministère comme prise en charge concertée et cadrée nationalement alors que les postes seront peu vacants notamment dans les académies franciliennes ? Et encore moins l'an prochain où les mesures de carte scolaire risquent de se multiplier. L'Administration doit prendre conscience de la situation et ne pas refaire les mêmes erreurs qu'avec les collègues de STI : les collègues vont mal, les attaques incessantes depuis 2009 les épuisent et mettent à mal leur volonté de se projeter dans l'avenir.

Nous réaffirmons que la réforme du lycée a entraîné une fragilisation de la série ST2S et son entrée, l'enseignement d'exploration Santé Social est illisible et pénalise la série. Et nous assistons contrairement aux déclarations officielles à une vraie concurrence avec

1 Depuis l'audience le nombre de fermetures a été réduit à 12.

2 Fermeture de 4 demi-classes et de 5 classes.

bac pro ASSP depuis que les bac pro se font en 3 ans et non en 4.

Mme Guillet :

Il faut être clair, le bac pro n'a pas le même profil que le bac ST2S : c'est un diplôme professionnel qui conduit à l'emploi même si cela n'exclut pas la poursuite d'études pour certains. Le bac ST2S conduit à la poursuite d'études vers le niveau III et II. Mes collègues ici présentes ont fait ce travail dès l'an dernier pour bien différencier ces 2 bacs. Il est vrai que les chefs d'établissement ont ouvert et notamment à Créteil trop de divisions bac pro.

Mme Capra :

Ce qui n'est pas le cas pour Versailles où 8 divisions sont en fait fermées : Pontoise a conservé sa 3ème première, Gonesse est bien engagé.

Snes :

L'absence de perspective d'accès au diplôme d'auxiliaire puéricultrice et d'aide soignant comme il a été envisagé au moment de la création du bac Professionnel empêche cette clarification. Où en le ministère de la santé ?

Mme Guillet :

Ce que je peux vous dire c'est que le ministère de la santé travaillerait en ce moment sur les formations AS/AP.

La solution aux problèmes de recrutement repose sur la promotion de la série ST2S. Les professeurs doivent travailler en réseau et développer l'enseignement d'exploration dans d'autres établissements.

Mme Carotti :

Il faut aussi travailler avec les COPsy...

Snes :

Les professeurs doivent promouvoir la série... Est-ce uniquement cela qui sauvera la série ? Les collègues le font déjà... Ils se déplacent dans les collèges et dans d'autres lycées... même à l'heure actuelle alors qu'il y a menace sur leur poste. Pour nous, c'est surtout la réforme du lycée qui a fragilisé la série comme les autres séries technologiques : grille horaire et programmes sur lesquels il faut revenir.

Il s'agit de savoir si l'administration a la volonté politique ou non de maintenir la voie technologique et donc la série ST2S ou simplement gérer l'existant et les suppressions de postes.

Cela nous semble la seule solution même si nous plaçons à nouveau pour que les collègues victimes de cette situation soient pris en charge de façon à respecter leur qualification professionnelle et certainement pas en leur proposant la seule reconversion en PLP.

Mme Guillet :

Nous accompagnerons les collègues avec des formations. Des reconversions sont réussies. Regardez la situation des collègues stagiaires en SES cette année. Nous en connaissons même une qui se reconvertit en Allemand. Pour la reconversion en PLP, c'est un choix personnel, les collègues ne veulent pas forcément quitter leur environnement.

Snes :

La formation...: des collègues TZR sur Grenoble mutés en bac pro nous ont interpellé et ont signalé leur absence de formation... Et nos remontées concernant les collègues partis en SES ne sont pas aussi positives que vous le dites : il semble que les IPR SES soient

réticents face à l'arrivée de collègues STMS. Pour le Snes, ce ne sont que des derniers recours.

Pour la reconversion en PLP, les professeurs titulaires d'un CAPET ne maîtrisent pas les mêmes contenus de formation et les compétences pour enseigner en bac pro. De plus, il s'agira alors d'une reconversion est définitive. Ce qui signifie aucun retour dans l'enseignement technologique !

Mme Guillet :

C'est une période difficile pour au moins 2 ans. Travaillons ensemble pour accompagner les collègues.

Snes : Il faut maintenir le potentiel de formation ST2S. Il faut ouvrir officiellement les passerelles entre bac pro et bac technologique et pas seulement à la marge pour permettre aux élèves de LP de poursuivre des études dans de meilleures conditions. Cela implique une réflexion d'ensemble sur la filière sanitaire et sociale (place du bac pro et bac technologique)

Mme Carotti :

Dans ce sens, nous menons actuellement une enquête sur la poursuite d'études des élèves ST2S en partenariat avec l'APHP.

SNES :

Même si cette démarche est intéressante, une commande au CEREQ serait plus appropriée si l'on veut se donner les moyens de connaître nationalement le devenir des élèves inscrits dans la filière sanitaire et sociale.

Dans l'immédiat, nous vous l'avons dit il y a une sensibilité et une mobilisation des collègues (profs de STMS mais aussi de Biologie) dans les établissements notamment dans l'académie de Créteil. C'est pourquoi nous vous informons que les sections académiques du Snes de Paris Créteil et Versailles avec le soutien du Snes national organisent un rassemblement devant le ministère le 20 mars prochain avec demande d'audience pour dénoncer la fragilisation de la série ST2S par les suppressions de postes et de classes.

Nous souhaitons à nouveau vous rencontrer fin mars pour faire un état complet des suppressions de postes et connaître les avancées du ministère sur cette situation.

Nous profitons de cette rencontre pour vous demander où en est l'avancée des textes sur les épreuves du nouveau bac ST2S ? La publication des textes serait un point d'appui permettant aux collègues de revendiquer des heures de dédoublements et de réaffirmer la nécessité de la pédagogie en groupes réduits pour mettre en œuvre une réelle démarche technologique ;

Mme Guillet :

Vous êtes dans votre rôle d'organisation syndicale de défense des collègues et du potentiel de formation.

Nous sommes d'accord pour vous rencontrer à nouveau pour faire le point.

Pour les épreuves du bac ST2S les textes devaient être soumis au CSE en janvier. Il semble que cela ne soit pas encore programmé. Nous le regrettons évidemment pour les raisons que vous dites.